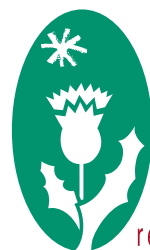


PARC NATUREL RÉGIONAL DE
LORRAINE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2024**



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Une autre vie s'invente ici

01

ÉDITO



Le Parc naturel régional de Lorraine a fêté en 2024 ses 50 ans.

Cet anniversaire, célébré tout au long de l'année à travers 50 événements, a permis de faire découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles du Parc au travers de conférences, sorties nature, balades animées, soirées spectacles... qui ont ainsi donné l'occasion de rappeler que les Parcs naturels régionaux, pionniers du concept de développement durable, ont toute leur place dans l'aménagement et le développement de nos territoires.

Ces espaces préservés portent en effet l'objectif de concilier les activités humaines avec la nécessaire préservation des milieux naturels. Ces enjeux n'ont jamais été aussi d'actualité, puisqu'il s'agit aujourd'hui d'adapter nos écosystèmes, notre agriculture et nos comportements face aux changements climatiques pour conserver un patrimoine naturel, sans doute modifié mais toujours plein de ressources.

Le présent rapport d'activité ne cherche pas à être exhaustif. Il met principalement en lumière les actions représentatives et innovantes de toute la palette d'actions qu'un Parc naturel régional peut déployer au service de son territoire.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jérôme END,
Président du Parc naturel
régional de Lorraine

Rapport d'activités pour l'année 2024

Directeur de la publication : Jérôme End. **Directeur de la rédaction :** Nicolas Lambert.

Rédaction : Équipe du Parc naturel régional de Lorraine. **Conception graphique :** Nuances Graphiques - Sophie Plunian.

Impression : OTT Imprimeurs

Photo de couverture : Parc naturel régional de Lorraine.

© Parc naturel régional de Lorraine / Tous droits réservés.

Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



02

SOMMAIRE



01. ÉDITO 2

02. SOMMAIRE 3

03. LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024 4

- 1974-2024 : le Parc a fêté ses 50 ans ! 4
- Accueil du séminaire national forêt et biodiversité à Madine 6
- Le tourisme à l'honneur lors de la Conférence annuelle des territoires à Commercy 7
- « Un bon repas avec le Parc » à l'assiette de plus de 23 000 scolaires 8
- Accueil du séminaire national des guides nature au Parc animalier de Sainte-Croix 9
- Le Parc participe à des événements régionaux et nationaux 10
- Le Parc s'engage dans de nouveaux projets de coopération européens à l'échelle de la Grande Région ! 11
- Le lancement de l'évaluation intermédiaire de la charte du Parc 11

04. VOCATION 1 : UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVE ET VALORISE SES ESPACES, SES RESSOURCES NATURELLES ET SES DIVERSITÉS 12

- Une étude inter-parcs qui vise à accompagner les six Parcs du Grand Est dans la stratégie et le développement de l'agroforesterie 12
- Lancement de l'Observatoire Régional des Prairies du LIFE Biodiv'Est 13
- Chantiers de création de haies et de mares pour favoriser la Trame Verte et Bleue 14
- L'appel à candidatures « Pas de Printemps sans Hirondelles - Soutien aux Hirondelles » 16
- Et aussi... 16

05. VOCATION 2 : UN TERRITOIRE QUI PARTICIPE À L'ATTRACTIVITÉ DE LA LORRAINE 17

- Aménagement des premiers points de vue dans les communes de Combres-sous-les-Côtes, Fréméreville-sous-les-Côtes et Vandelainville 17
- Résidence d'architecture et de paysage de Thiaucourt-Regniéville 18
- Etude de conception de sentiers d'interprétation du paysage autour du lac de Madine, dans les communes de Montsec, Buxières-sous-les-Côtes et Heudicourt-sous-les-Côtes 20
- Création du Carnet d'Inspiration « Chemins croisés » 21
- Et aussi... 21

06. VOCATION 3 : UN TERRITOIRE QUI CONSTRUIT SON AVENIR AVEC SES BASSINS DE VIE ET SES POPULATIONS 22

- Etude de positionnement sur le développement de l'agrivoltaïsme 22
- De nouvelles communes du Parc misent sur la laine locale pour rénover leurs bâtiments publics 23
- Le développement de l'Education au dehors 24
- La culture c'est aussi en inter parcs ! Résidence de création de la compagnie la Sensitive dans le toulois 26
- Et aussi.... 26

07. LA VIE DU SYNDICAT MIXTE 27

- De nouvelles communes associées rejoignent le Parc 27
- Un nouvel organigramme des services 28
- Le Syndicat mixte en action 30
- Le budget de fonctionnement et d'investissement 31
- Carte et liste des communes 32



Joyeux anniversaire
le Parc naturel
régional de Lorraine !

1974-2024 : 50 ans d'existence !

Le Parc naturel régional de Lorraine a fêté son 50^e anniversaire en 2024. Afin de célébrer cet anniversaire avec le plus grand nombre, 50 événements ont été proposés tout au long de l'année pour découvrir ou redécouvrir son territoire.

Les festivités ont débuté par deux diners-spectacles qui se sont déroulés les 6 et 13 avril à Dieuze et Seicheprey. Près de 250 personnes ont ainsi pu déguster les repas concoctés à partir de produits issus du territoire et pour certains bénéficiant de la marque « Valeur Parc ». Les invités ont également pu assister au concert « *Des jardins et des hommes* » en présence d'Allain BOUGRAIN DUBOURG, Patrick SCHEYDER et Emma VARICHON. La biodiversité et sa fragilité ont été revisitées en musique et en lecture de textes par les trois artistes.

Parmi les 50 animations proposées sur le territoire entre mai et décembre, les huit balades pédestres destinées au grand public à la découverte des entités paysagères du territoire ont rencontré un vif succès ! 560 marcheurs ont ainsi pu partir à la rencontre des Côtes de Toul, de la plaine de la Woëvre, de la Vallée de la Seille...

Quelques morceaux choisis parmi les quarante autres animations proposées sur le territoire :

Une conférence très appréciée animée par Francis Martin autour de « *La forêt hyperconnectée* » suivie par 60 personnes à la médiathèque de Pont-à-Mousson ou encore une animation « *chauve-*



souris et fort » au Fort de Liouville avec plus de 30 personnes. Les familles n'ont pas été oubliées avec par exemple l'animation sur le site emblématique des roises de Lucey à la « découverte des amphibiens et petites bêtes d'eau » qui a réuni une vingtaine de participants ou encore la balade à énigmes « *Mad'in l'eau Reine* » organisée à Madine avec près de 140 participants.



Au total ce sont plus de

**1 800
personnes**

qui ont participé à
l'une ou l'autre de
ces animations à la
découverte de ce
territoire d'exception !





Accueil du séminaire national forêt et biodiversité à Madine

Depuis 2017 le PnrL n'avait pas organisé de séminaires nationaux liant les 59 Parcs de France. Les thèmes biodiversité et forêt étant particulièrement prégnant dans nos activités, il a été décidé pour ses 50 ans que le Parc accueillerait un séminaire national.

Le séminaire Biodiversité des Parcs naturels régionaux est organisé chaque année dans un Parc de France, à l'attention des services biodiversité des Parcs, des élus et des partenaires privilégiés que sont les DREAL, les Régions, les Départements, l'OFB, l'ONF, les CEN..., il en est de même pour le séminaire forêt.

Dans un esprit de transversalité et d'économie, le PnrL a proposé de réunir ces deux sujets en un seul et dans un même lieu : le lac de Madine.

Lors de la première journée consacrée à la forêt, de nombreux thèmes ont été abordés tels que : Un futur Plan National d'Actions sur « Vieux Bois et Forêts », le programme LIFE Biodiv'France et l'action Forêt portée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France avec une partie Nature Impact portée par le WWF, le LIFE Biodiv'Est sur ce même thème ou encore la présentation de l'association régionale Des Hommes et des Arbres. Puis trois ateliers de travail ont été menés sur les thématiques suivantes : « Biodiversité, gestion forestière et multifonctionnalité », « Biodiversité, changement climatique et carbone » et « Biodiversité, filière bois et développement territorial ».

Une demi-journée sur le terrain a permis de faire découvrir les richesses et spécificités de notre territoire autour des thèmes forêt et biodiversité en forêt de la Reine, des prairies sur Madine et des pelouses et carrières sur Euville.

Enfin, la séquence biodiversité qui a clôturé ces réjouissantes journées a abordé des sujets d'actualité tels que l'intégration de la biodiversité dans les Chartes de Parcs ou les enjeux liés au développement des projets photovoltaïques. En complément, des ateliers de réflexion ont été conduits sur les actions en faveur des prairies, les bases de données naturalistes et les observatoires de la biodiversité des Parcs ainsi que sur les actions menées par les collectivités partenaires des Parcs en faveur de la biodiversité.



120
participants de
29

Parcs naturels régionaux
se sont réunis
du 22 au 24 avril.



Le tourisme à l'honneur lors de la Conférence annuelle des territoires !

La Conférence annuelle du PnrL a pour objectif de réunir les forces vives du territoire afin de présenter le bilan de l'action conjointe du Syndicat Mixte et de son territoire mais également de débattre des perspectives et des enjeux futurs.

En 2024, la ville de Commercy a accueilli cet événement qui s'est déroulé le mardi 15 octobre.

Le cœur des débats a porté sur « l'action touristique pour construire une destination attractive et durable ».

La journée a commencé dans les prestigieux locaux de l'hôtel de ville où les participants ont été accueillis par Monsieur Jean-Philippe Vautrin, maire de Commercy et Jérôme End, Président du PnrL.

En guise d'introduction, une projection intitulée « Il était une fois...le Parc naturel régional de Lorraine » a rappelé l'histoire de sa création, il y a 50 ans, à travers un documentaire réalisé en partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel.

Les échanges qui se sont poursuivis ont donné lieu à des présentations et témoignages permettant de mettre en valeur les actions touristiques innovantes menées par les partenaires et les acteurs du territoire autour des questions d'accessibilité pour tous, de valorisation des offres à travers des démarches de qualité durables et des labels patrimoniaux et de développement des activités de pleine nature respectueuses de la biodiversité.

Des témoignages qui ont nourri les réflexions engagées par le Parc et ses partenaires en 2024, année qui marque à la fois son cinquantième anniversaire et le lancement de l'évaluation intermédiaire de sa charte 2015-2030.

Enfin, une cérémonie a récompensé les nouveaux bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc » reconnaissant ainsi leur engagement en faveur du développement durable.

Après le déjeuner proposé par la Maison familiale rurale de Commercy, les participants ont pu bénéficier d'une visite de la ville ou visite du musée de la Céramique et de l'ivoire.

Un grand merci à la ville de Commercy d'avoir accueilli notre Conférence annuelle 2024 !



Environ
120
acteurs publics et
professionnels du
tourisme se sont
réunis au cinéma
François Truffaut.

« Un bon repas avec le Parc » à l'assiette de plus de 23 000 élèves



Cette opération poursuit plusieurs objectifs :

- Promouvoir les produits locaux et valoriser les filières agricoles favorables à la protection de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des paysages initiées par le Parc : filière viande de bœuf à l'herbe et filière blé-farine-pain bio et locale.
- Sensibiliser les élèves à l'importance d'une alimentation durable, de proximité et respectueuse de l'environnement.
- Tisser des liens entre producteurs et consommateurs.

Pour la 2^{ème} année consécutive, en partenariat avec la ville de Metz, l'Eurométropole de Metz, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et la Métropole du Grand Nancy, le Parc a proposé la mise en place d'un repas 100% élaboré à partir de produits bio, locaux et de saison dans les établissements de la restauration collective.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux dont le Parc est partenaire, et qui visent notamment à renforcer la place des produits locaux et de qualité dans les cantines scolaires.

Organisés en mai à l'occasion du Mois de la Biodiversité et en octobre lors de la Semaine du Goût, ces repas ont concerné 23 000 élèves de la maternelle au collège.

Le Parc a également conçu et mis en place une animation auprès d'élèves afin de les sensibiliser aux relations entre la protection de la ressource en eau, l'agriculture et l'alimentation.



Les retombées économiques générées sur le territoire sont significatives, avec un chiffre d'affaires estimé à 60 000 € au profit de l'agriculture locale. Les fournisseurs locaux qui ont contribué à l'approvisionnement des cantines sont nombreux et concernent la viande de bœuf, les légumes, lentilles, produits laitiers, fruits, compotes bio, les pâtes fermières, les pommes de terre...

Le Parc a bénéficié d'un appui technique des Chambres d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et de Moselle pour organiser l'approvisionnement en produits locaux de qualité et adaptés à la restauration collective. Cette opération est possible grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est.



Accueil du séminaire national des guides nature au Parc animalier de Sainte-Croix

Du 12 au 14 novembre 2024, le PnRL a accueilli le Séminaire national des guides nature, co-organisé avec l'association Qualinat. L'événement a réuni une trentaine de participants autour du thème « Le surtourisme et la transition écologique ».

Depuis 2019, le Parc structure une filière de guides accompagnateurs pour valoriser ses joyaux naturels et développer une offre écotouristique.

L'association nationale Qualinat, délégataire de la marque « Qualité Tourisme », organise ces rencontres annuelles depuis 2018 pour professionnaliser le métier de guide nature et améliorer la qualité des sorties nature.

Le séminaire a abordé plusieurs thématiques clés sur lesquelles des spécialistes ont partagé leurs connaissances et expériences :

Le surtourisme et ses impacts :

- Louise Poupin (Dune du Pilat) a illustré les défis du surtourisme et les solutions pour gérer les flux touristiques.
- Steve Hagimont (Maître de conférences en Histoire contemporaine) a posé le cadre du surtourisme en explorant ses origines historiques.
- La croissance du tourisme international accentue les problèmes de surtourisme, ce qui nécessite de travailler sur la gestion de la capacité d'accueil des territoires.

Vers un tourisme plus durable :

- David Cammaerts (BEES) a partagé l'expérience belge de formation des guides nature, soulignant l'importance de la professionnalisation et des compétences environnementales.

- Michaël Leyman (Cercles des naturalistes de Belgique) a présenté des outils comme la plateforme Moodle pour l'apprentissage des guides.
- Jean-Philippe Gold (CRT Hauts-de-France) a présenté des stratégies d'offre touristique dans un secteur en mutation.

Des outils ont été présentés pour accompagner les guides dans leur professionnalisation : le centre de ressources Qualinat (webinaires, fiches conseils métier, et supports pédagogiques) et la plateforme Birding France, un outil précieux pour l'observation des oiseaux dans les PNR.

Le séminaire a permis aux guides de renforcer leurs compétences et d'échanger des solutions pratiques pour un tourisme respectueux de l'environnement.





Le Parc participe à des événements régionaux et nationaux

Afin de sensibiliser les publics à la richesse et à la fragilité des milieux et espèces qui composent son territoire mais aussi de faire connaître son action, le Parc participe chaque année à de nombreuses manifestations qui se déroulent sur ou en dehors de son territoire.

Parmi celles-ci, des événements de dimension régionale tels que le Festival international de la photo animalière et de nature à Montier-en-Der du 21 au 24 novembre ou Les Entretiens de la Biodiversité organisés à Metz du 20 au 23 juin. La participation du Parc s'inscrit dans le cadre de partenariats avec le réseau des Parcs de la Région Grand Est et les acteurs de son territoire.

A l'occasion de ces manifestations, le PnrL accueille des classes d'élèves de cycles 1 à 3 auxquels sont proposées des animations ludiques et pédagogiques. Le grand public est également invité à s'informer sur les actions menées en faveur de la préservation de milieux ou d'espèces.

En 2024, le PnrL a participé à la soixantième édition du Salon International de l'Agriculture de Paris, à l'occasion de la Journée des Parcs naturels régionaux du Grand Est qui s'est tenue le 27 février. Différentes animations ont été proposées afin de sensibiliser le public aux enjeux liés au maintien des prairies et de l'élevage à l'herbe.



Le Parc s'engage dans de nouveaux projets de coopération européens à l'échelle de la Grande Région !

Le programme INTERREG Grande Région 2021-2027 offre un cadre propice aux projets de coopération fructueux entre partenaires issus de la Lorraine, de la Wallonie, du Grand-Duché de Luxembourg et des Länder allemands de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat.

Le PnrL est engagé depuis 2024 dans deux projets résolument en phase avec les enjeux de préservation et de valorisation des ressources paysagères et patrimoniales du territoire :

> **Horizont Climatic**, pour lequel le Parc est partenaire chef de file est mené en coopération avec 10 acteurs de la Grande Région. Il vise à favoriser la compréhension et à suivre les transformations paysagères en lien avec le changement climatique. Objectif : Anticiper pour ne pas subir !

Plusieurs axes de travail seront engagés sur la période 2024-2028 :

- Elaboration de démarches prospectives pour imaginer les paysages de demain.
- Mise en place d'un observatoire photographique des paysages, pour mieux comprendre et suivre les transformations paysagères dues au changement climatique.
- Valorisation des paysages par l'aménagement de points de vue et belvédères.

- Organisation de séminaires, expositions et création d'outils pédagogiques.

> **Sous Nos Pieds** vise à la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine géologique et industriel à l'échelle de la Grande Région. Parmi les nombreuses actions qui seront mises en place, il s'agira notamment de :

- Conduire un inventaire des sites géologiques présents sur le territoire du Parc et analyser leur potentiel de valorisation touristique.
- Développer l'offre de découverte du patrimoine géologique, à travers un projet ambitieux de scénographie et d'accueil des visiteurs sur le site des carrières d'Euville.
- Mettre en place des actions de communication et développer des outils et des modules pédagogiques communs.

En complément, le projet **Brass'Hop bio** qui porte sur la structuration d'une filière brassicole biologique à l'échelle de la Grande Région a été approuvé en tout début d'année 2025. Le Parc en est le chef de file et le démarrage des premières actions est prévu pour le Printemps !



Le lancement de l'évaluation intermédiaire de la charte du Parc

L'évaluation intermédiaire constitue une étape importante de la Charte 2015-2030 du PnrL. Cette démarche a en effet pour objectif de dresser un bilan des actions engagées, d'identifier les réussites et les difficultés rencontrées, ainsi que de définir des recommandations et des priorités pour la fin de la Charte. Si elle représente un moment privilégié pour se réapproprier le projet de territoire que constitue la Charte, elle permet aussi de réaffirmer une stratégie commune et de réactiver les partenariats, notamment avec les signataires.

L'évaluation intermédiaire, engagée entre juillet 2024 et juin 2025, est conduite par des moyens internes. Elle porte principalement sur les réalisations du Parc et l'analyse de l'évolution du territoire et s'appuie sur un référentiel évaluatif comprenant pas moins de 22 questions et 69 indicateurs ! L'évaluation a d'ores et déjà permis de faire ressortir les réalisations les plus significatives du Parc et les chiffres clés, parmi lesquels :

- **75 km** de haies plantées.
- **65 mares** restaurées et 79 creusées par le Parc.
- **3 715 ha** contractualisés en MAEC.

- **22 projets d'agroforesterie** accompagnés.
- **20 points de vue et belvédères** en cours de réalisation.
- **33 communes** accompagnées dans l'aménagement paysager des villages.
- **4 166 997,01 € de fonds européens** mobilisés pour les programmes LEADER.
- **45 chantiers de restauration** de murs en pierres sèches.
- **45 prestataires bénéficiaires** de la Marque Parc.
- **109 communes (et EPCI)** bénéficiaires d'un programme de modernisation de l'éclairage public.
- **31 projets culturels** menés.
- **14 000 élèves** ayant bénéficié du programme Connais ton Parc.

La démarche d'évaluation se poursuivra au cours du premier semestre 2025 avec l'analyse des points forts et des difficultés rencontrées, la définition des priorités et recommandations, ainsi que deux journées d'échanges avec les partenaires.



UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVE ET VALORISE SES ESPACES, SES RESSOURCES NATURELLES ET SES DIVERSITÉS

Une étude inter-parcs visant à accompagner les six Parcs du Grand Est dans la stratégie et le développement de l'agroforesterie

L'agroforesterie, c'est associer l'arbre dans les productions agricoles. Les avantages environnementaux sont nombreux : amélioration de la qualité de l'eau et des sols, biodiversité, qualité des paysages, stockage du carbone. Les arbres ont aussi pour effet de tempérer les fortes chaleurs en augmentation du fait du changement climatique.

Au regard de ces nombreux bénéfices, les six Parcs naturels régionaux du Grand Est ont engagé la réalisation d'une étude stratégique pour mettre en place ou développer l'agroforesterie sur leurs territoires. Un groupement de cinq bureaux d'études a été recruté pour mener à bien cette mission. Le PnrL, du fait de son expérience dans l'agroforesterie acquise depuis plusieurs années, en a assuré la coordination.

Le 1^{er} volet de l'étude présente un recueil de connaissances issues des études scientifiques existantes en Grand Est depuis 2005 sur le thème de l'agroforesterie, une typologie des systèmes agroforestiers présents dans la région, ainsi que des données techniques et économiques sur des débouchés qui peuvent motiver les agriculteurs à planter. C'est le cas par exemple de la valorisation du bois en fourrage pour les troupeaux, en plaquette pour les chaudières ou encore en litière dans les étables. Il intègre aussi une étude de l'impact paysager d'une forme d'agroforesterie : l'implantation d'arbres en ligne dans des parcelles de prairies et/ou de cultures. L'étude de cas a concerné une plantation à Royaumeix.



15 techniciens des 6 Parcs ont reçu une formation sur le diagnostic-conseil agroforestier sur le terrain à Rambucourt.

Le 2^{ème} volet apporte des informations pratiques pour permettre le déploiement des systèmes agroforestiers adaptés aux enjeux de chaque Parc. Elle identifie les acteurs, met en évidence les conditions de réussite et les points de vigilance.

Enfin, l'étude identifie en parallèle des thèmes de travail en commun entre les Parcs et propose une méthode d'accompagnement en définissant des thèmes de réunions d'information pour sensibiliser les agriculteurs, des sujets d'expérimentation, des partenariats et des sites-pilotes. Elle présente également les politiques publiques sur le thème de l'agroforesterie et les financements pouvant être mobilisés.

Lancement de l'Observatoire Régional des Prairies du LIFE Biodiv'Est

Le programme LIFE Biodiv'Est, porté par la Région Grand Est, a démarré en 2021 et se terminera en 2030.

Le PnrL coordonne deux actions sur les prairies au sein de ce programme, à savoir :

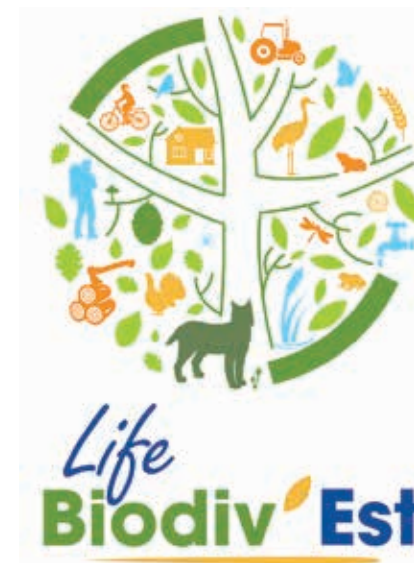
- Améliorer les connaissances de l'impact du changement climatique et des services rendus par les prairies du Grand Est.
- Restaurer des prairies et structurer une filière de semences herbacées sauvages et locales.

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances du changement climatique, un Observatoire régional des prairies a été créé en partenariat avec les acteurs régionaux et locaux (agriculteurs, PNR du Grand Est, Conservatoire d'espaces naturels du Grand Est, des communautés de communes, etc.). Il est composé de 60 prairies permanentes réparties sur toute la région et son objectif est de mesurer l'impact du changement climatique sur ces prairies. Cet Observatoire sera étudié sur deux campagnes d'inventaires : 2024-2025, puis de 2028 à 2030.

En 2024, la première campagne d'inventaires a débuté. Les bureaux d'études sélectionnés ont suivi la végétation, les papillons, la faune du sol, comme les vers de terre, et les paramètres physico-chimiques du sol (pH, texture, etc.) de chaque prairie afin d'obtenir un état initial de l'Observatoire. Le suivi de ces indicateurs biologiques cherchera à mesurer l'impact du changement climatique.

La météorologie est également suivie grâce au réseau AgriMétéo de la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est. Pour renforcer le maillage du réseau, le PnrL a acheté et installé 14 anémomètres et pluviomètres pour ces prairies. Ce paramètre est important pour déduire les variations annuelles et celles induites par le changement climatique.

Enfin, il est nécessaire de connaître l'itinéraire technique mené sur les prairies. Pour cela, chaque année une enquête des pratiques agricoles est envoyée aux agriculteurs afin de récolter ces données précieuses pour nos analyses.



Une parcelle de l'Observatoire régional des prairies où un anémomètre et un pluviomètre ont été installés © PnrL-Sophie Roy





Chantiers de création de haies et de mares pour favoriser la Trame Verte et Bleue

Afin de densifier le réseau de mares existant, favoriser les espèces des milieux humides, amphibiens en tête, et faciliter leur déplacement, le PnrL poursuit ses actions de creusement, de restauration et d'aménagement des mares pour l'abreuvement du bétail avec les agriculteurs, les particuliers et les communes volontaires.

En 2024, le programme ambitionnait la réalisation de

32 projets

répartis autour de la Forêt de la Reine en Meuse et Meurthe-et-Moselle, et autour de l'étang de Lindre et à Lagarde en Moselle. Toutefois, les conditions d'accès aux sites ayant été rendues difficiles en raison de la forte pluviométrie automnale, seuls

18 chantiers

ont pu être réalisés en 2024. Les autres le seront au cours de l'année 2025.



Les plantations d'arbres et de haies effectuées permettent la création d'habitats pour un grand nombre d'espèces animales et servent de corridors écologiques pour leur déplacement. Les arbres offrent par ailleurs de nombreux avantages agronomiques.

2024 a vu le démarrage des chantiers de plantation de haies favorisant la TVB sur les communes du Parc impactées par les travaux de la ligne 225 000 volts Vandières-Void, inauguré en bonne et due forme sur la commune de Grosrouvres en décembre.



La mise en œuvre des plantations a été réalisée en partie par le biais de

chantiers participatifs

mobilisant écoles, habitants, et bénévoles associatifs, ou bien réalisés par des entreprises.



Un autre type d'aménagement a été expérimenté, permettant l'installation de haies de manière spontanée. Il s'agit de Régénération Naturelle Assistée (RNA), une technique agroforestière qui consiste à laisser évoluer spontanément la végétation sur une bande de terrain délimitée et matérialisée par des piquets de clôture.

Au total, 13,8 kilomètres de haies, 182 arbres intraparcellaires et 200 mètres de RNA ont été installés sur 19 communes du territoire du Parc. On compte parmi les porteurs de projets 16 agriculteurs, 5 communes, et une particulière.



L'appel à candidatures « Pas de Printemps sans Hirondelles – Soutien aux Hirondelles »

Dans le cadre de la Charte du Parc, et notamment de l'objectif « Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel », le syndicat mixte du PnrL a développé un suivi participatif « Pas de printemps sans Hirondelles ». Les espèces concernées par cette opération sont les « Hirondelles », et plus précisément l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir.

La baisse des effectifs d'Hirondelles, depuis de nombreuses années, s'explique en partie par la transformation de nos cadres de vie. Ce changement est beaucoup trop rapide au regard notamment de la capacité d'adaptation de ces espèces.

A travers le lancement de cet appel à candidatures, le PnrL cherche à favoriser l'installation de nids d'Hirondelles sur les bâtiments publics des communes de son territoire. Cette opération permet également de mener des actions concrètes de sensibilisation et de démontrer que la cohabitation entre l'Homme et la biodiversité est possible et valorisante.



Et aussi

Préfiguration dans le Toulais d'un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental sur la gestion et valorisation du bois issu des haies avec des agriculteurs volontaires et l'aide du Parc.

Etude ADN Environnemental afin de comparer avec l'étude de 2018 et vérifier la présence de la très rare Loche d'étang dans la vallée de la Meuse.

Etude hydro-écologique de la mare salée de Marsal afin de chercher à comprendre les raisons de la disparition de certaines plantes halophiles (de zones salées).

Etude sur la gestion quantitative des ressources en eau du SAGE Rupt-de-Mad Esch Trey.

Réalisation des premières récoltes de graines de prairies pour des tests de restauration de prairies dégradées dans le cadre du LIFE Biodiv'Est afin de lutter contre le changement climatique.



En 2024, ce sont 10 communes qui ont pu mettre en œuvre leur projet qui s'est organisé autour de trois temps :

- Une animation auprès des habitants (adultes et enfants) à travers la construction de nids.
- L'installation des nichoirs en sécurité.
- Une valorisation de l'action grâce à la mise en place de panneaux informatifs.

Les communes ont été accompagnées par des associations impliquées dans le programme « Pas de printemps sans Hirondelles ». Il s'agit :

- Des communes d'Assenoncourt, de Belles-Forêts, de Fribourg et de Guermange accompagnées par l'Association du Patrimoine de Belles-Forêts - La Maison du Clément.
- De la commune de Bayonville-sur-Mad accompagnée par La Vallée Buissonnière.
- Des communes de Dieulouard et d'Hagéville accompagnées par Torcol.
- De la commune d'Hannonville-sous-les-Côtes accompagnée par L'Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes.
- Des communes de Ronvaux et de Troyon accompagnées par le CPIE de Meuse.

L'installation des nids s'est déroulée entre le mois de décembre 2024 et le début du mois de mars 2025, avant l'arrivée des premières hirondelles dans nos contrées.

Nouvelle campagne de Mesures Agri-Environnementales et climatiques menée en 2024 par le Parc au bénéfice de 21 exploitants.

Poursuite des chantiers sur les sites Natura 2000 des pelouses calcaires de la vallée de l'Esch, de Marbotte, d'Euville, de Frémeréville-sous-les-Côtes et du Rupt-de-Mad, sur le lac de Madine, sur le fort de Liouville avec les BTS GPN de Roville-aux-Chênes, Pixérécourt, l'IMPro de Morhange et les jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Nancy.

Validation des programmes sur le développement de filières et de modes de gestion en forêt avec DOMINOS, Sylv'ACCTES et ODAS.

Attribution de la marque Valeurs Parc viande bovine à 4 nouvelles exploitations agricoles.

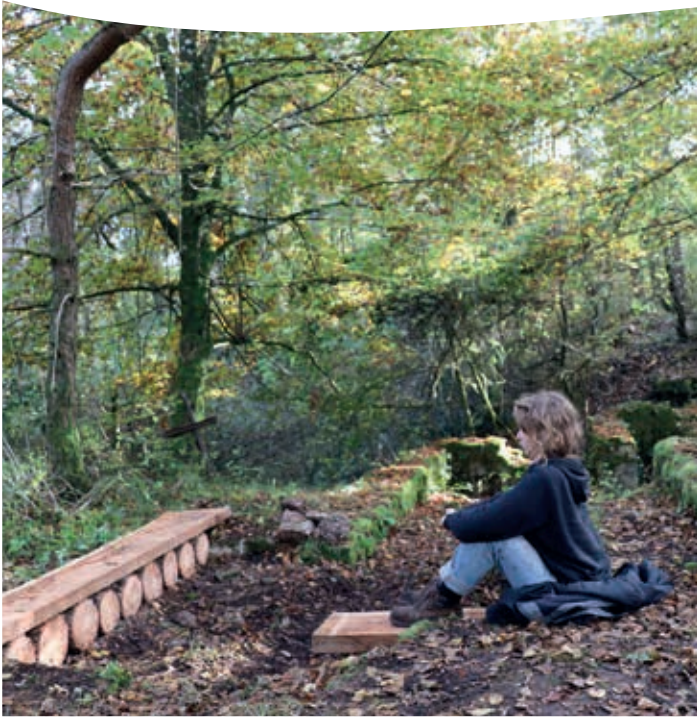
Finalisation de l'étude sur les chiroptères et leurs fonctions d'auxiliaires pour lutter contre les insectes ravageurs de la vigne.

05 VOCATION 2

Les aménagements des premiers points de vue dans les communes de Combres-sous-les-Côtes, Frémeréville-sous-les-Côtes et Vandelainville

L'année 2024 a marqué une étape importante dans la valorisation des paysages du PnrL, avec la réalisation des premiers travaux d'aménagement de points de vue dans les communes de Combres-sous-les-Côtes, Frémeréville-sous-les-Côtes et Vandelainville. Ces aménagements, qui seront enrichis en 2025 par divers dispositifs d'interprétation, s'inscrivent dans le cadre des projets portés par le Plan de Paysage des Côtes de Meuse Woëvre et le Plan de Paysage pour la reconquête de la Vallée de la Moselle et du Rupt de Mad.

> Objectif :
Permettre aux habitants et aux visiteurs d'apprécier et de comprendre la richesse de ces paysages patrimoniaux hérités de la géologie des côtes et la diversité de leurs milieux.



Les aménagements réalisés dans ces trois communes sont une première concrétisation du projet de création d'un réseau de belvédères, inscrit dans la Charte du Parc, visant à couvrir l'ensemble des unités paysagères du territoire. Ce réseau de points de vue va progressivement se déployer, offrant des perspectives variées sur les multiples paysages du Parc : côtes, plaines humides, vallées étroites, et autres formations géologiques qui font toute la spécificité de notre région.



La particularité de ces aménagements réside dans leur approche résolument durable et ancrée dans les réalités locales. Le collectif « Les Saprophytes », maître d'œuvre de ces travaux, a privilégié une « frugalité joyeuse », en travaillant directement avec les matériaux présents sur place et en impliquant les habitants. À Vandelainville, les bancs ont été conçus à partir de pierres issues de l'ancienne carrière abandonnée. À Frémeréville-sous-les-Côtes, les assises ont été réalisées avec du bois scolyté glané sur le site même, créant ainsi une fenêtre visuelle sur le paysage. Enfin, à Combres-sous-les-Côtes, les transats ont été fabriqués à partir de bois local, provenant d'une menuiserie artisanale voisine.

Ces premiers aménagements ne sont que le début d'un projet ambitieux qui, à terme, vise à enrichir la compréhension des paysages face au changement climatique.



Quel avenir pour le patrimoine du centre-bourg ?

APPEL À LA POPULATION - 1^{er} SEPTEMBRE
RDV 10H À LA MAIRIE DE THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE ET DES PROJETS URBAINS DU CENTRE-BOURG
SUIVI : TRANSFORMATION DE L'ÎLOT WUARA-CARNOT
BALADE COMMENTÉE
TEMPS DE RENCONTRE CONVIVAL AVEC L'ÉQUIPE

Aujourd'hui

Hier

Demain ?

Architectes en résidence d'août à novembre :
MERCREDI 28/08 AU JEUDI 06/09
LUNDI 30/09 AU MARDI 06/10
JEUDI 07/11 AU VENDREDI 08/11

Pour de Nouvelles Rurales et Paysages du Quotidien Grand Est Atlas-T architectes-urbanistes : collectif.atlas.t@gmail.com @atlas.t.collectif Facebook : PNR Thiaucourt-Regniéville

Illustration de la place Wuara avec l'ancienne caserne réhabilitée en ateliers d'artisanats et la Maison de la Radio, accueillant un café au rez-de-chaussée

Résidence d'architecture et de paysage de Thiaucourt-Regniéville

Action issue de la démarche « Pour de Nouvelles Rurales » menée à l'échelle des 6 Parcs du Grand Est, la résidence d'architecture et de paysage (RAP) est une opération expérimentale destinée à créer les conditions d'une rencontre entre architectes et/ou paysagistes, élus, acteurs locaux, habitants... afin d'imaginer de façon collective des « avènements » possibles autour de la réhabilitation d'un site.

La dernière édition des RAP s'est déroulée à Thiaucourt-Regniéville avec en ligne de mire la transformation de l'îlot Wuara-Carnot. En effet, malgré sa position de bourg structurant, la commune de Thiaucourt-Regniéville a vu sa population baisser depuis 2013 malgré une offre très satisfaisante de services et d'équipements à la population. Pour y faire face, la commune a donc engagé une profonde réflexion sur sa revitalisation urbaine et, notamment, mené plusieurs projets de restructuration d'une partie de ses équipements notamment périscolaires, culturels et de services...

avant d'identifier un ensemble de biens vacants sur l'îlot dit « Wuara-Carnot », ancienne menuiserie, immeubles de logements, maison de la radio et potager communal.

Sur la base d'études préalables, l'équipe d'architectes-urbanistes Atlas-T recrutée pour cette résidence a mis en œuvre une approche ouverte combinant :

- Un diagnostic partagé sur le périmètre de réflexion afin de cibler un site d'intervention prioritaire sur lequel focaliser son travail.
- Une analyse détaillée et stratégique sur le site de projet : état des lieux, définition des potentiels, attribution des usages... des espaces publics et d'un ensemble d'immeubles.
- Des scénarii fléchant les conditions de requalification/restructuration des différents bâtiments communaux et une approche programmatique et spatiale.

- Une approche associant co-construction, animation et concertation autour du projet. Lors d'un événement festif, comprenant un marché artisanal, des ateliers de jardinage, un concert et une buvette, plusieurs propositions de programmation ont été testées. L'idée d'une halle de marché alimentaire a ainsi été réévaluée en raison de difficultés d'organisation (manque de stationnement, espace intérieur insuffisant) pour plusieurs exposants. Après différentes phases de concertation et de mise en situation avec les riverains et les acteurs locaux, la piste d'une halle commerçante a été abandonnée au profit de l'installation d'un tiers-lieu ouvert aux artisans facilitant ainsi le lancement de leur activité.

Serre communale Jardin Ancienne caserne Maison de la Radio Place Wuara



Maison de la Radio RDM

Ancienne caserne de pompiers



ÎLOT WUARA

Etude de conception de sentiers d'interprétation du paysage autour du lac de Madine, dans les communes de Montsec, Buxières-sous-les-Côtes et Heudicourt-sous-les-Côtes



Les paysages du territoire du PnrL offrent une diversité de points de vue qui constituent un atout essentiel pour promouvoir son territoire ainsi que celui des intercommunalités et des communes qui y adhèrent.

Les communes de Buxières-sous-les-Côtes, Heudicourt-sous-les-Côtes et Montsec disposent de points de vue de qualité et d'une grande richesse patrimoniale historique, naturelle et culturelle, c'est pourquoi, en lien avec le lac de Madine, elles ont souhaité réaliser un schéma d'interprétation de leurs paysages et de leurs patrimoines.

Le PnrL, en partenariat avec les communes et la SPL Madine-Chambley a ainsi missionné les bureaux d'études TIKOPIA et TELOA pour réaliser la conception de sentiers mettant en valeur les paysages. Leur mission a porté sur l'identification des itinéraires, le repérage des éléments patrimoniaux à valoriser et l'analyse des modalités d'accès aux sites. A partir de cet état des lieux, les prestataires ont proposé un scénario permettant de mettre en valeur des points d'observation du paysage sur chacune des communes et autour du Lac.

Ainsi le projet « Mémoire photographique » invite le visiteur à une expérience poétique : quel que soit le point de départ, il s'agit de proposer une découverte sensible du paysage, au gré des balades et des stations d'interprétation. 4 boucles thématiques, praticables à pied ou à vélo, s'intègrent ainsi dans le maillage des circuits existants afin de permettre aux visiteurs de composer leur balade à la carte.

Les boucles sont ponctuées de « rencontres » avec les usagers des espaces : Un pêcheur, sur les bords du lac, un écordeur pour observer les oiseaux, une arboricultrice qui évoque l'évolution du paysage et le retour possible de la vigne, une sentinelle sur le site de l'ancien château...

Le projet est également traduit de manière opérationnelle par la conception technique des outils de médiation, des supports d'interprétation et de la signalétique ainsi que l'aménagement des itinéraires.

La réalisation des aménagements doit intervenir au cours de l'année 2025.



Création du Carnet d'Inspiration « Chemins croisés »

Le PnrL a réalisé en 2024 le premier numéro de son magazine d'inspiration à destination des visiteurs de son territoire. « Chemins croisés », qui est paru au cours de l'été, vise à renforcer les collaborations avec les Offices de tourisme et à promouvoir une complémentarité de produits touristiques entre les espaces urbains et ruraux pour proposer une offre touristique cohérente autour d'un positionnement axé sur le tourisme durable.

Ce carnet d'inspiration a pour objectif de faire rayonner non seulement la personnalité de la Destination Parc mais aussi celle des Destinations touristiques partenaires en mettant en avant des expériences authentiques et significatives, en phase avec les goûts et attentes des visiteurs. Il s'agit également d'aider les professionnels à mieux orienter leurs clientèles.

Pour réaliser cet outil, le PnrL a fait appel à une agence experte en marketing touristique qui lui a permis de structurer une stratégie éditoriale originale et attractive. Le magazine s'articule ainsi autour de 4 thématiques : l'artisanat d'art, la gastronomie, la ressource en eau et l'histoire. Des itinéraires de découvertes insolites sont proposés sur un ton volontairement décalé, agrémentés d'expériences ou de défis à relever entre sportifs ou en famille. L'objectif est de susciter l'intérêt et la curiosité des lecteurs et de les inviter à se rendre dans les Offices de tourisme pour découvrir les richesses de notre territoire !

Loin d'être exhaustif, ce premier numéro de Chemin croisés sera suivi d'un deuxième volet en 2026, constituant ainsi le début d'une collection de magazines visant à promouvoir une offre de tourisme durable tout en répondant aux attentes des visiteurs.

Les partenaires du carnet d'Inspiration « Chemins Croisés » sont les équipes d'experts des Offices de tourisme de Pont-à-Mousson, Terres Toulaises, Commercy, Cœur de Lorraine, Verdun, Metz, Nancy, Mad & Moselle, Saulnois, Pays de Sarrebourg et Terre d'Oh.

Et aussi

Conception d'une vitrine numérique Birding France avec 8 PNR

Accueil d'une délégation touristique du PNR de l'Avesnois sur la marque « Valeurs Parc »

Coordination d'un projet Inter-Parcs Grand Est sur le « Tourisme sans Barrières »

Mise en production et expérimentation d'escapades « Valeurs Parc » avec une agence réceptive

Finalisation des programmations des GAL Leader Ouest PNRL et Moselle Sud

Réalisation d'un calendrier de sorties et animations dans le cadre des 50 ans du Parc

Finalisation de la phase 1 de la plateforme Partage Ton Verger

Accompagnement de communes dans leurs projets d'aménagement d'espaces publics (Troyon, Albestroff, Lindre-Basse)

Valorisation d'opérations exemplaires de végétalisation d'espaces publics conduites sur les communes de Dieulouard, Toul et Tronville

Réalisation d'un inventaire des géosites sur le territoire

Inauguration du site-pilote en pierres sèches de Notre-Dame des Airs à Dieulouard

Accompagnement de collectivités dans l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification.



Etude de positionnement sur le développement de l'agrivoltaïsme

L'agrivoltaïsme, de quoi s'agit-il exactement ? La loi propose depuis 2024 une définition de cette filière de production d'énergie renouvelable. Une installation agrivoltaïque est une « installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils contribuent durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole ». De plus, elle doit apporter directement à la parcelle agricole au moins l'un des services suivants, en garantissant à un agriculteur actif une production agricole significative et un revenu durable en étant issu de :

- L'amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques.
- L'adaptation au changement climatique.
- La protection contre les aléas.
- L'amélioration du bien-être animal.

En résumé, il s'agit donc de concilier production agricole et production d'énergie.



Au regard du nombre important de projets en réflexion à l'échelle du territoire et du manque de retours d'expériences sur cette technologie récente, le PnrL a engagé la réalisation d'une étude de positionnement sur le développement de l'agrivoltaïsme qui a pour objectifs de :

- Mieux comprendre les impacts environnementaux et paysagers liés à l'agrivoltaïsme.
- Caractériser la dynamique de développement de l'agrivoltaïsme sur le territoire et les enjeux spécifiques au Parc.



- Définir à terme, un positionnement argumenté en vue d'identifier les conditions de compatibilité - ou de non-compatibilité - avec la Charte, et le cas échéant les exigences à réunir pour le développement de projets exemplaires sur le territoire.

Les principales étapes de l'étude sont les suivantes :

- Réaliser une synthèse bibliographique.
- Analyser le décret relatif au développement de l'agrivoltaïsme.
- Identifier les enjeux spécifiques au territoire du Parc.
- Aider à la définition d'un positionnement.
- Proposer des indicateurs et des recommandations.

Cette étude est menée par les cabinets d'étude ESPELIA et DEMERA CONSEIL, et associe les principaux partenaires intéressés : Chambres d'agriculture, services de l'Etat, porteurs de projet, acteurs de l'environnement, gestionnaires de réseaux....

La publication des résultats est attendue pour le mois de juin 2025.

De nouvelles communes du Parc misent sur la laine locale pour rénover leurs bâtiments publics

Depuis 2017, le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine accompagne la structuration d'une filière locale de valorisation de la laine de moutons. Objectif : faire en sorte que la laine produite localement par les éleveurs du territoire soit transformée et utilisée localement !

Dans ce cadre, il travaille aux côtés de la coopérative MOS-Laine pour promouvoir l'utilisation de la laine locale dans la rénovation énergétique des bâtiments publics et accompagne les collectivités dans leurs projets d'isolation thermique et phonique à partir de différents produits biosourcés : panneaux isolants et flocons de laine à souffler.

De nombreux chantiers ont déjà été effectués au cours des dernières années. En 2024, ce sont les communes de Guébling et de Ville-sur-Yron, ainsi que la Communauté de communes de Sarrebourg-Moselle Sud qui sont passées à l'action pour réaliser des économies d'énergie, tout en soutenant une filière locale.

A Ville-sur-Yron, des panneaux isolants livrés par coopérative MOS-Laine ont été posés dans les combles de la mairie, qui bénéficie actuellement d'une rénovation globale.

A Guébling, le logement communal a bénéficié d'une rénovation énergétique, avec l'installation de panneaux de laine de mouton et de laine de bois pour une performance optimale.

Enfin, la Communauté de communes de Sarrebourg-Moselle Sud a réalisé une opération collective d'isolation en laine de mouton à destination de ses communes membres. Cette opération a notamment bénéficié à la commune d'Assenoncourt, dont la mairie est désormais isolée grâce à des panneaux de laine locale. L'équipe technique du projet (architecte, bureau de contrôle) a réalisé une trappe de visite afin de pouvoir analyser l'évolution des performances du matériau dans le temps.



Les premiers travaux réalisés concernent les menuiseries (vieilles de 27 ans) : Les quinze fenêtres ont été remplacées par l'entreprise NB Fermetures située à Jarny.

La toiture et le campanile fragilisés ont totalement été rénovés ! Adieu fuites et infiltrations ! Merci à l'entreprise Hipolite qui a réalisé un travail d'orfèvre dans ses ateliers à Labeuville pour la reconstruction de notre petit clocher !

Une isolation complète des combles en laine de mouton a été installée ! Le choix s'est porté sur la société-coopérative Mos-laine, en raison des valeurs qu'elle souhaite développer dans les domaines agricoles, écologiques, économiques et humains. Mos-laine, soutenue par le Parc Naturel Régional de Lorraine développe ce matériel naturel, produit et transformé dans le Grand Est. La laine de mouton est respectueuse de l'environnement, favorise les circuits courts et les filières



Le développement de l'éducation au dehors

En septembre 2023, le PnrL propose aux écoles de son territoire de les accompagner dans un nouveau projet « Connais ton Parc » : l'éduquer au dehors.

Face à un engouement remarquable pour des pratiques pédagogiques innovantes favorisant les enseignements hors les murs de la classe, l'action « Éduquer au dehors » vise à accompagner les enseignants dans le développement de cette pratique.

L'accompagnement consiste en une réunion préparatoire, la présentation du projet aux parents d'élèves, le prêt de matériel, l'intervention d'une animatrice du Parc une demi-journée par mois.

En quelques chiffres

- **9 classes accompagnées en 2024 :**

7 en Meurthe-et-Moselle et 2 en Moselle.

- **200 élèves**, 7 classes de cycle 3 et 2 classes de cycle 1.

- **54 demi-journées d'animations**

« Éduquer au dehors » pour les animatrices du Parc.



La régularité des sorties est l'un des fondements de ce projet : cela permet aux élèves de voir la nature évoluer au fil des saisons. Quelle que soit la météo, les élèves découvrent un espace de nature proche de leur école, forêt, verger, prairie, ou encore cours d'eau. En s'appuyant sur le milieu extérieur, l'enseignant et l'animatrice créent des opportunités d'apprentissages sur les bourgeons, les oiseaux, la faune du sol, la forêt, les mammifères de Lorraine, les invertébrés aquatiques....

La pratique de la classe du dehors permet aux enfants d'être cognitivement et sensoriellement en relation avec l'environnement et ainsi d'amener ces élèves et citoyens à devenir conscients et responsables. En observant et en étudiant la nature, en immersion, les élèves peuvent mieux comprendre les enjeux du changement climatique et les comportements favorables à la protection de l'environnement.



L'accompagnement du Parc sur plusieurs séances a permis d'impulser une dynamique qui permet à l'enseignant d'intégrer durablement cette démarche à sa pratique éducative. Cette dynamique suscite beaucoup d'engouement auprès des enseignants comme en atteste la participation de 80 enseignants lors du séminaire « éduquer au dehors » organisé avec l'association LorEEN en octobre 2024.

La culture c'est aussi en inter parcs ! Résidence de création de la compagnie la Sensitive dans le Toullois

Dans le cadre de la convention partenariale 2023-2025 qui lie les six Parcs naturels régionaux du Grand Est à la Région, pour la première fois quatre Parcs (Montagne de Reims, Ballons des Vosges, Ardennes et Lorraine) se sont associés sur un projet culturel dans le cadre d'une dynamique inter parcs.

À l'initiative du Pôle National des Arts du Cirque de Châlons en Champagne (PALC), la compagnie de cirque contemporain « La Sensitive » parcourt les quatre Parcs en posant ses valises dans chaque territoire pour une résidence de création itinérante entre 2024 et 2025.

Avec l'appui des acteurs et des relais de terrain, elle tisse des liens avec une grande diversité d'habitants à travers des ateliers artistiques, des veillées et une guinguette artistique éphémère. Son questionnement : *Comment habiter le monde ?* fait pleinement écho à la démarche des Parcs et



s'enrichit de tous ces échanges. Ces rencontres nourriront la création d'un spectacle à l'automne 2025 intitulé « Extras Terrestres ou les petites métamorphoses », déambulation en forêt jouée sur chaque site du campement artistique.

À l'été 2024, sous une météo pluvieuse, la compagnie la Sensitive est venue pendant quinze jours à la rencontre des habitants du Toullois. En partenariat avec le Territoire Nord Toullois (TNT) et la commune de Laneuveville-derrière-Foug, les artistes ont installé leur campement artistique à proximité de la forêt. Lors de plusieurs veillées et ateliers artistiques, la compagnie a pu rencontrer les habitants du secteur et discuter avec eux de leur rapport au monde et à leur environnement. Le contenu de ces échanges se retrouvera peut-être pour partie dans la création de leur nouveau spectacle à l'automne 2025.

A suivre !

Et aussi

Lancement du projet LIFE Entreprises et Biodiversité

Accompagnement de la filière locale de valorisation de la laine et de la coopérative MOS-Laine

Accompagnement des communes dans la mise en place des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Organisation du 2^{ème} concours de poésie

Mise en place du jeu des 25 énigmes

Accompagnement du projet culturel « Au fil de la Seille »

Accompagnement du projet de résidence-création « Terre de sel, sel de terre » sur Marsal

Suivi de la résidence de création du CTEAC de Commercy-Void-Vaucouleurs.

07 LA VIE DU SYNDICAT MIXTE

De nouvelles communes associées rejoignent le Parc

Les statuts du Syndicat mixte du PnrL ont été modifiés afin d'introduire le statut de « commune associée ». Cette évolution permet de répondre à la demande de communes situées en dehors du territoire classé du Parc souhaitant bénéficier d'une coopération et de leur permettre d'adhérer au Syndicat mixte.

Une commune associée est située en dehors du territoire classé mais elle en est limitrophe ; par ailleurs, elle entretient avec le Parc une relation privilégiée et entre dans l'une des deux catégories suivantes :

- Commune périphérique qui n'a pas vocation à être classée pour laquelle il existe un véritable intérêt à travailler ensemble pour consolider la mise en œuvre de la Charte et/ou pour mettre en place une coopération sur certains sujets.
- Commune qui a vocation à intégrer le Parc à l'occasion de la prochaine révision de la charte, qui répond aux critères de qualité et de cohérence avec le périmètre du Parc et qui manifeste une volonté politique de l'intégrer.

Pour donner suite à la modification des statuts, le Parc a proposé à l'ensemble des communes limitrophes de son territoire d'adhérer au Syndicat mixte au titre de commune associée.

En 2024, **6 communes** ont fait part de leur souhait de bénéficier de ce statut :

- Conthil
- Lénig
- Guébling
- Marimont-lès-Bénestroff en Moselle
- Blénod-lès-Pont-à-Mousson
- Bouvron en Meurthe-et-Moselle.

Ces communes ont d'ores et déjà délibéré en faveur de l'adoption du statut de commune associée !



Lénig, Guébling et Blénod-lès-Pont-à-Mousson, nouvelles communes associées au Parc

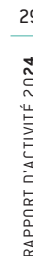
Les maires de ces communes sont venus présenter leur candidature en séance de Comité syndical : présentation du territoire communal, des points d'intérêts naturels et patrimoniaux, motivations, projets, etc.

Une convention de partenariat avec chacune des communes a été rédigée à la suite de l'adoption du statut de communes associées.

En 2025 de nouvelles communes associées devraient rejoindre le Parc !



28
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Le Syndicat mixte en action

La réunion des instances :
En 2024, le syndicat mixte a réuni son Comité à 6 reprises :

- Le 9 février
- Le 14 mars
- Le 10 avril
- Le 4 juillet
- Le 3 octobre
- Le 28 novembre

Il a également souhaité mobiliser le Bureau Syndical qui s'est ainsi réuni le 13 juin.



Les conventions de partenariats signées en 2024

- Fondation du Patrimoine
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy autour de la valorisation des ressources naturelles dans la construction
- 8 intercommunalités du territoire dans le cadre de la plateforme « Partage Ton Verger »
- Commune de Thiaucourt-Regniéville pour le projet de résidence d'architecture et de paysage
- Association de Production Animale de l'Est dans le cadre de la filière viande bovine Valeurs Parc
- Direction territoriale de la Protection de la Jeunesse (DTPJJ) 54/55/88 (Lorraine Sud)
- 4 communautés de communes du SAGE Rupt de Mad Esch Trey pour l'animation de la stratégie de préservation et de valorisation des ressources en eau et de partage de l'eau dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE sur la période 2025-2028
- Association Scènes et Territoires.



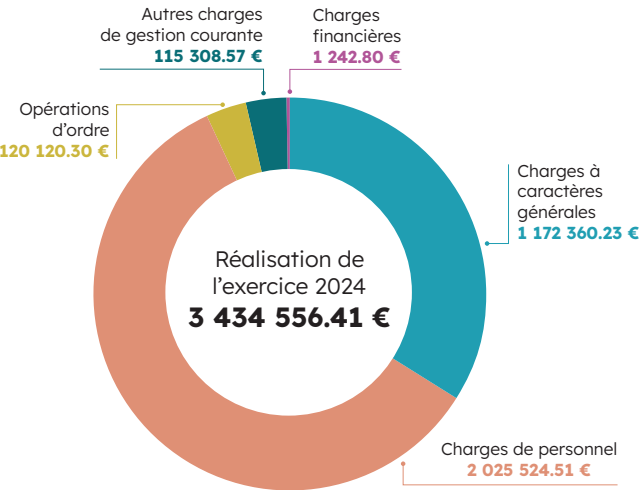
Le Budget de fonctionnement et d'investissement

Le budget du Syndicat Mixte du PnrL obéit aux règles de la comptabilité publique locale et notamment de la nomenclature comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2024.
Il est composé de deux sections : le fonctionnement et l'investissement.
Bien qu'étant un budget unique, il est dédié à la fois à la réalisation des opérations prévues dans le cadre du fonctionnement général de la structure d'une part, et des actions programmées dans le programme d'actions annuel et antérieurs d'autre part.

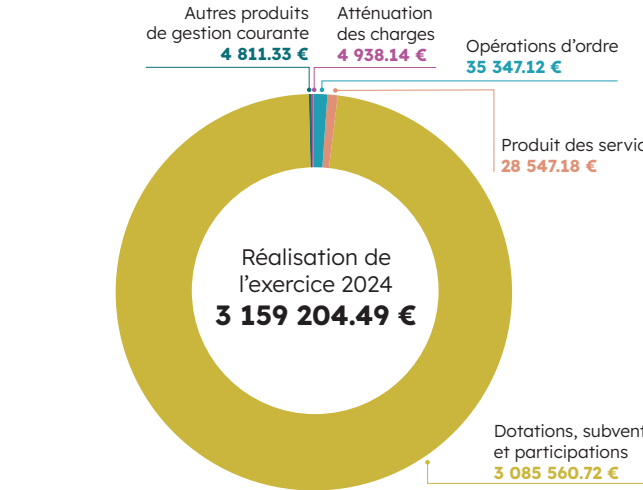
Les recettes du Syndicat mixte sont issues des cotisations des membres adhérents (communes, communautés de communes, villes-portes, départements et communes associées), et des dotations et subventions de ses partenaires tels que la Région Grand Est, l'Europe (fonds FEADER, FEDER, INTERREG et LIFE), l'Etat (AERM, DRAAF, OFB et DREAL Grand Est) et quelques mécènes tels que GRT GAZ ou RTE par exemple.

LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT s'apprécient pour un montant de 3 434 556.41 € en dépenses et 3 159 204.49 € en recettes.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

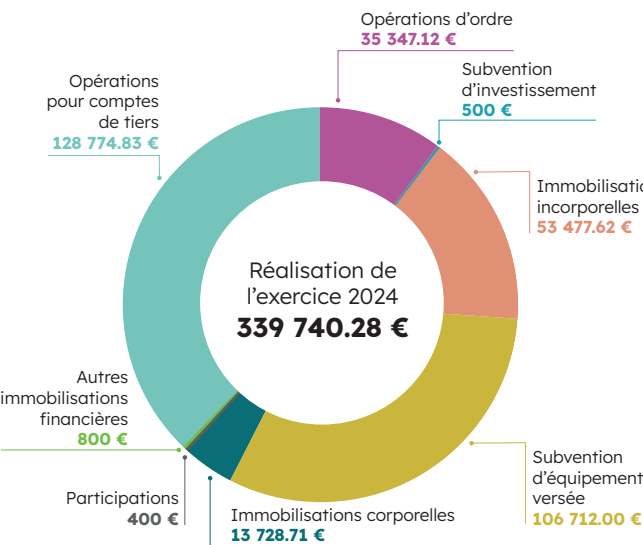


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

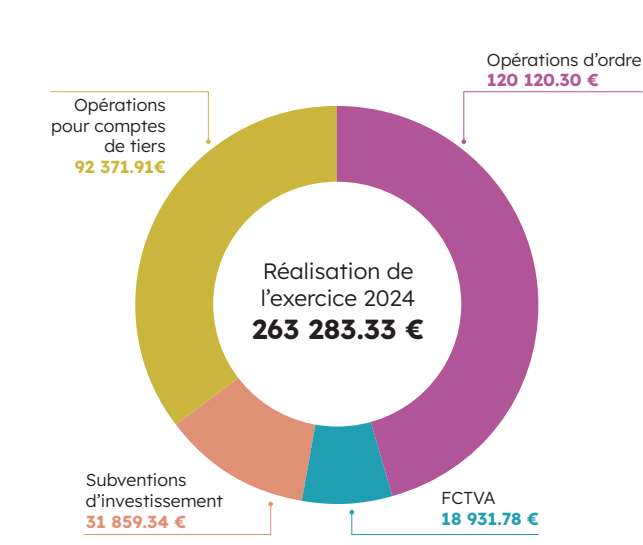


LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT s'apprécient pour un montant total de 339 740.28 € en dépenses et 263 283.33 € en recettes.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

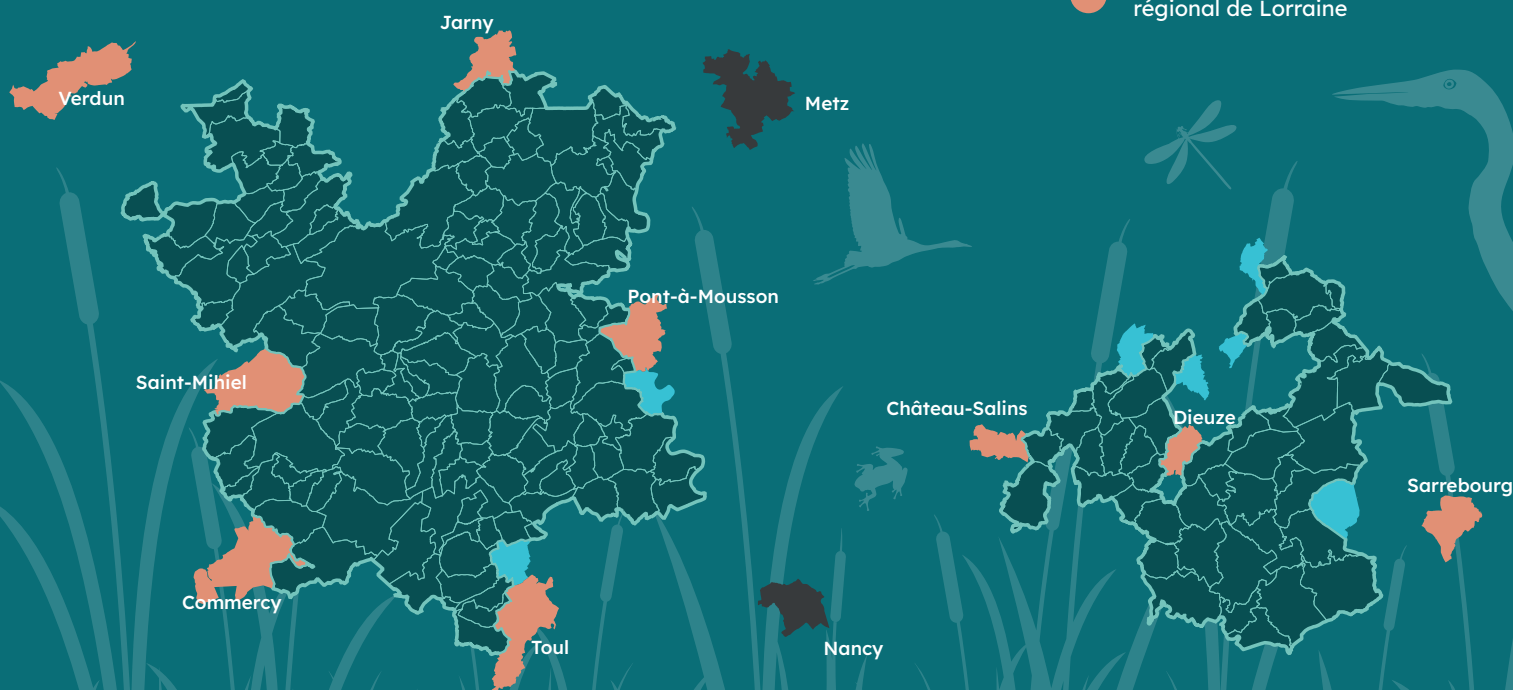


RECETTES D'INVESTISSEMENT



Carte et liste des communes

-  Territoire du Parc naturel régional de Lorraine
-  Communes associées au Parc naturel régional de Lorraine
-  Villes-portes du Parc naturel régional de Lorraine



Communes adhérentes :

Albestroff ; Ancy-Dornot ; Andilly ;
 Ansauville ; Apremont-la-Forêt ; Arnaville ;
 Ars-sur-Moselle ; Assenoncourt ; Avricourt ;
 Azoudange ; Bayonville-sur-Mad ; Beaumont ;
 Belles-Forêts ; Belleville ; Beney-en-Woëvre ;
 Bernécourt ; Blanche-Église ; Boncourt-sur-
 Meuse ; Bonzée ; Bouconville-sur-Madt ;
 Boucq ; Bouillonville ; Bourdonnay ;
 Broussey-Raulecourt ; Bruley ; Bruville ;
 Buxières-sous-les-Côtes ; Chaillon ;
 Chambley-Bussières ; Charey ; Château-Voué ;
 Combres-sous-les-Côtes ; Dampvitoux ;
 Desseling ; Dieulouard ; Domèvre-en-Haye ;
 Dommartin-la-Chaussée ; Dommartin-la-
 Montagne ; Dompierre-aux-Bois ; Donnelay ;
 Écrouves ; Essey-et-Maizerais ; Euvezin ;
 Euville ; Fénétrange ; Fey-en-Haye ; Flirey ;
 Frémeréville-sous-les-Côtes ; Fresnes-en-
 Woëvre ; Fribourg ; Gelucourt ; Gécourt-sur-
 Meuse ; Geville ; Gézoncourt ;
 Girauvoisin ; Givrycourt ; Gondrexange ;
 Gorze ; Gravelotte ; Griscourt ; Grosrouvres ;
 Guermange ; Hagéville ; Hamonville ;
 Hampont ; Hannonville-sous-les-Côtes ;
 Hannonville-Suzémont ; Han-sur-Meuse ;
 Haraucourt-sur-Seille ; Haudiomont ;
 Herbeuville ; Heudicourt-sous-les-Côtes ;
 Insviller ; Jaulny ; Jezainville ; Juvelize ;
 Lachaussée ; Lacroix-sur-Meuse ; Lagarde ;

Lagny ; Lahayville ; Lamorville ;
 Laneuveville-derrière-Foug ; Languimberg ;
 Les Éparges ; Lidrezing ; Limey-Remenauville ;
 Lindre-Basse ; Lironville ; Loudrefing ;
 Loupmont ; Lucey ; Maidières ; Maizières-
 lès-Vic ; Mamey ; Mandres-aux-Quatre-
 Tours ; Manoncourt-en-Woëvre ; Manonville ;
 Marbach ; Marsal ; Mars-la-Tour ;
 Martincourt ; Mécrin ; Ménil-la-Tour ;
 Minorville ; Mittersheim ; Montauville ;
 Montsec ; Morville-lès-Vic ; Moussey ;
 Mulcey ; Munster ; Nébing ; Nonsard-
 Lamarche ; Norroy-lès-Pont-à-Mousson ;
 Novéant-sur-Moselle ; Noviant-aux-Prés ;
 Obreck ; Ommeray ; Onville ; Pagny-
 derrière-Barine ; Pagny-sur-Moselle ;
 Pannes ; Pont-sur-Meuse ; Prény ; Puxieux ;
 Rambucourt ; Ranzières ; Réchicourt-le-
 Château ; Rembercourt-sur-Mad ; Réning ;
 Rezonville-Vionville ; Richécourt ; Rogéville ;
 Ronvaux ; Rorbach-lès-Dieuze ; Rosières-
 en-Haye ; Rouvrois-sur-Meuse ; Royaumeix ;
 Saint-Baussant ; Saint-Julien-lès-Gorze ;
 Saint-Julien-sous-les-Côtes ; Saint-Maurice-
 sous-les-Côtes ; Saint-Médard ;
 Saint-Remy-la-Calonne ; Saizerais ; Sanzey ;
 Saulx-lès-Champlon ; Seicheprey ; Seuzey ;
 Sotzeling ; Sponville ; Tarquimpol ;
 Thiaucourt-Regniéville ; Thillot ; Torcheville ;
 Tremblecourt ; Trésauvaux ; Trondes ;

Tronville ; Troyon ; Valbois ; Val-de-Bride ;
 Vandelainville ; Varnéville ; Vaux ; Vaux-lès-
 Palameix ; Vic-sur-Seille ; Viéville-en-Haye ;
 Vigneulles-lès-Hattonchâtel ; Vignot ;
 Vilcey-sur-Trey ; Villecey-sur-Mad ;
 Villers-en-Haye ; Villers-sous-Prény ; Ville-
 sur-Yron ; Waville ; Wuisse ; Xammes ;
 Xivray-et-Marvoisin ; Xonville ; Zarbeling ;
 Zommange

Villes-portes :

Château-Salins ; Commercy ; Dieuze ;
 Jarny ; Pont-à-Mousson ; Saint-Mihiel ;
 Sarrebourg ; Toul ; Verdun

Communes associées :

Blénod-lès-Pont-à-Mousson ; Bouvron ;
 Conthil ; Guébling ; Léning ; Marimont-lès-
 Bénestroff ; Rhodes.

Maison du Parc

Logis Abbatial
 1 rue du Quai - CS 80035
 54702 Pont-à-Mousson Cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
www.pnr-lorraine.com

Retrouvez le Parc sur votre mobile

